

Cote du document: REPL.IX/4/C.R.P.2
Point de l'ordre du jour: 3
Date: 16 décembre 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

Consultation sur la neuvième reconstitution
des ressources du FIDA — Quatrième session
Rome, 15-16 décembre 2011

Pour: **Approbation**

Rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

La Consultation est invitée à examiner les paragraphes indiqués ci-après en vue de leur inclusion dans le rapport.

III. Améliorer l'efficacité opérationnelle du FIDA

14. Durant FIDA9, le Fonds continuera d'intervenir en priorité dans les pays à faible revenu, où l'aide au développement demeure un besoin essentiel. ~~Face aux~~ Compte tenu des bonnes perspectives grandes possibilités qui s'offrent à l'Afrique subsaharienne d'améliorer la productivité agricole et d'atteindre les OMD, et compte tenu de l'impérieuse nécessité d'accroître la productivité agricole et de faire face aux effets du changement climatique, durant la période de la neuvième reconstitution et conformément à son système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), le FIDA prévoit d'investir 40% à 50% de ses ressources dans cette région.

15. **Efficacité de l'aide.** Mettant à profit les réformes récemment menées afin de garantir que son modèle opérationnel soit toujours davantage conforme aux bonnes pratiques de l'efficacité de l'aide, le FIDA ~~intensifiera~~, durant la période de la neuvième reconstitution, intensifiera la mise en œuvre de ~~tous les~~ engagements et actions inscrits dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et dans le Programme d'action d'Accra, et jugés appropriés par les organes directeurs du Fonds, ainsi que ceux établis dans le cadre du Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement ~~convenus à Busan, en République de Corée, lors du Quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, ainsi que de ceux inscrits dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et dans le Programme d'action d'Accra.~~ Alors que l'essentiel des principaux engagements pris pour FIDA9, et abordés dans la présente section, appuieront les efforts déployés en ce sens, d'autres engagements spécifiques seront mis en pratique afin de promouvoir l'efficacité de l'aide.

Principaux engagements:

- renforcer la prise en charge et l'appropriation par les pays;
- Consolider l'utilisation des systèmes nationaux et des structures d'exécution, et si possible, recourir davantage à ceux-ci;
- relever le niveau de coopération technique fournie par le FIDA dans le cadre de programmes coordonnés.

20. **Effizienz des projets.** Garantir que les résultats soient obtenus à un coût raisonnable est un élément essentiel de la volonté du FIDA d'optimiser l'utilisation de ses ressources.

Principaux engagements:

- Renforcer l'évaluation de la rentabilité économique des investissements lors de la conception des projets, en reconnaissant la nécessité de garantir la réalisation des objectifs sociaux et environnementaux.
- Mettre en œuvre le programme de reproduction à plus grande échelle.
- Réduire les délais dans le cycle ~~'exécution~~ des projets.

IV. Améliorer l'efficacité et l'efficience institutionnelles du FIDA

A. Efficience institutionnelle

29. Durant la période couverte par FIDA9, l'amélioration de l'efficience des coûts et des processus sera le moteur de l'action du FIDA en faveur de l'efficience institutionnelle. De nouveaux instruments de gestion seront mis en place, permettant ainsi au Fonds de mieux contrôler le coût de ses processus opérationnels et de favoriser la maîtrise et la réduction des dépenses, chaque fois que ce sera possible. Par ailleurs, de nouveaux indicateurs et des objectifs plus ambitieux s'agissant d'efficience opérationnelle et institutionnelle figurent désormais dans le Cadre de mesure des résultats pour 2013-2015, en appui à l'amélioration de la performance et à la communication d'informations plus détaillées sur les progrès accomplis et les résultats obtenus.

Principaux engagements:

- Mettre en place un système adapté et rationnel d'enregistrement du temps de travail du personnel afin d'évaluer le coût d'ensemble des principaux processus opérationnels et activités.
- Développer des indicateurs et des indices de référence pour l'efficience des principaux processus opérationnels de façon à mieux identifier les possibilités de rationalisation et de réduction des coûts.
- Évaluer la valeur ajoutée des processus opérationnels ainsi que l'opportunité d'opter pour des modalités alternatives plus rentables, notamment sous la forme d'initiatives conjointes de prestation de services avec les autres organisations ayant leur siège à Rome.
- Incorporer, dans le Programme de changement et de réforme, les recommandations de l'évaluation au niveau de l'institution de l'efficience du FIDA et renforcer en conséquence les indicateurs destinés à mesurer la performance par rapport à l'efficience, y compris les ratios d'efficience.
- Rationaliser les processus et les flux de travail du Fonds grâce à l'adoption de technologies améliorées de l'information et des communications.
- Rendre compte aux organes directeurs, dans le cadre du Rapport annuel sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, des progrès accomplis au regard des cibles d'efficience fixées pour FIDA9, y compris les économies réalisées.
- Rechercher, de concert avec le Conseil d'administration, des solutions pour réduire les coûts liés au fonctionnement des organes directeurs du FIDA.

B. Réforme des ressources humaines

33. Compte tenu de l'incidence sur la structure globale des coûts et l'efficience du Fonds, l'innovation au sein du système de rémunération et de gestion de la performance, en collaboration avec la CFPI, constituera l'une des priorités de la réforme des ressources humaines durant FIDA9, à l'instar du renforcement de la plateforme des ressources humaines pour les bureaux de pays.

Principaux engagements:

- Consolider et approfondir les réformes achevées durant FIDA8.
- Doter le FIDA des outils et ressources nécessaires pour promouvoir tant l'égalité des sexes que les compétences dans ce domaine et une répartition géographique équilibrée et équitable dans ses politiques de ressources

humaines ~~et que l'équilibre hommes-femmes et géographique~~ dans sa dotation en effectifs.

- Continuer, tout en maintenant l'alignement sur le régime commun des Nations Unies, à explorer la possibilité d'instaurer un système flexible de rémunération et de prestations au FIDA afin de garantir, comme moyen d'atteindre les objectifs d'efficacité institutionnelle, que soient mis en place des niveaux de rémunération appropriés et des systèmes de récompense fondés sur la performance pour tout le personnel du FIDA. Cela nécessiterait, entre autres, de participer activement, en 2011-2012, au Comité local d'enquête de la CFPI sur les conditions d'emploi à Rome sur la question des salaires des services généraux, d'exhorter la CFPI à garantir aux cadres des niveaux de rémunération appropriés et de tester, en collaboration avec la CFPI, un modèle de rémunération fondée sur la performance.

V. Renforcer la capacité et la gestion financières du FIDA

36. **Mobilisation de ressources internes.** Les ressources internes, en particulier les rentrées de prêts, constituent une source importante de financement du programme de prêts et dons du FIDA. Parmi les principales mesures envisageables destinées à accroître ce flux de ressources et, partant, renforcer la situation financière du FIDA, figurent: la révision des conditions de prêt du FIDA, au diapason de celles récemment adoptées par l'Association internationale de développement²⁰; le remboursement anticipé des prêts (qui se fera sur une base volontaire, au cas par cas); et le remboursement accéléré des prêts (à l'heure actuelle non prévu par le modèle d'accord de prêt du FIDA). C'est la première de ces options, en sa qualité de mesure structurelle, qui serait le plus à même de renforcer la capacité financière et la viabilité à long terme du FIDA.

Principaux engagements:

- Augmenter les ressources internes disponibles en appui au programme de prêts et dons du FIDA durant la période de FIDA9, conformément à la décision prise par le Conseil d'administration, à sa cent quatrième session, de mener en 2012 un examen exhaustif des Principes et critères du FIDA en matière de prêts, et d'aligner autant que possible les conditions de prêt du FIDA sur celles de l'Association internationale de développement et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en tenant compte de la spécificité du FIDA telle qu'énoncée dans l'Accord portant création du FIDA
- Accroître les ressources internes du FIDA en sollicitant le remboursement des prêts et le versement des contributions en situation d'arriéré et en envisageant la possibilité d'un remboursement anticipé des prêts par les États membres emprunteurs intéressés ~~en sollicitant le remboursement des prêts et le versement des contributions en situation d'arriéré.~~

²⁰ Depuis toujours, les conditions de prêt du FIDA ont été établies sur la base de celles fixées par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et l'Association internationale de développement.

Projet de résolution sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

Modifications à la Section III b) iv)

Concernant les contributions spéciales provenant de sources autres que des États, le Conseil d'administration peut examiner et approuver les accords connexes avec les contributeurs. ~~et, e~~En fonction de ~~son~~ examen des répercussions éventuelles, le Conseil d'administration peut également envisager l'adoption de mesures visant à autoriser ~~leur~~ la participation desdits contributeurs à ses réunions sur une base *ad hoc*, à condition que lesdites mesures n'aient aucune incidence sur la gouvernance du Fonds.